

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 16 juillet 2025

Protocole de sortie de crise et de développement de l'hôpital de Carhaix : le comité de suivi s'est à nouveau réuni le vendredi 11 juillet pour partager les premières recommandations de la mission de la Société française de médecine d'urgence (SFMU) et les objectifs associés à la création de la fédération médicale inter-hospitalière (FMIH) des urgences de Bretagne occidentale.

Le Préfet, le Président du Conseil départemental, la directrice générale de l'ARS, les représentants de la direction et de la communauté médicale du CHU de Brest-Carhaix, du Conseil régional, le Maire de Carhaix, les présidents des EPCI¹ ou leurs représentants, le président du Pays COB et les Parlementaires membres (Mesdames Thomin et Havet) ont participé à l'échange organisé sur les sujets d'actualité relatifs à la mise en œuvre du protocole de sortie de crise et de développement de l'hôpital de Carhaix, signé le 27 octobre 2023.

Pour rappel, ce protocole a pour objectif de formaliser les actions engagées par l'Etat, l'ARS et le CHU pour consolider et développer l'offre de soins à Carhaix, traduisant le rôle essentiel de ce site pour l'accès aux soins sur le territoire en complément de la médecine libérale. Il comprend des mesures concernant la gestion des ressources humaines nécessaires au fonctionnement des services de l'hôpital de Carhaix, et particulièrement du service des urgences, ainsi que des mesures concernant le maintien et le développement d'activités hospitalières répondant aux besoins de la population et à l'évolution des prises en charge (médecine et chirurgie ambulatoire, soins palliatifs, soins dentaires, imagerie, etc.).

¹ *Monts d'Arrée Communauté, Roi Morvan Communauté, Haute-Cornouaille Communauté, Communauté de communes du Kreiz-Breizh, Poher Communauté*

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

Cette réunion a permis au CHU de Brest-Carhaix de présenter les nouvelles avancées concrètes depuis le dernier comité de pilotage qui s'était réuni le 16 octobre 2024, au profit de l'offre de soins :

L'avancée autour des travaux de l'IRM avec le dépôt du permis de construire pour une fin des travaux prévue au mois de septembre 2026 ;

L'ouverture de l'unité de soins palliatifs de 10 lits depuis le 13 janvier 2025 ;

Le plan d'attractivité des personnels non médicaux qui a permis d'avoir 7 infirmiers et 8 aides-soignants supplémentaires ;

Le projet de création d'un internat territorial à proximité de l'hôpital : 6 logements (14 chambres) pour internes (hôpital et libéral) porté par Finistère Habitat et accompagné par l'ARS.

L'ensemble de ces avancées traduit l'engagement constant des équipes du CHU Brest-Carhaix au service de la population du territoire.

Concernant les urgences, l'arrivée de médecins généralistes de la réserve sanitaire depuis le 28 mars 2025 en médecine et en appui du plateau des urgences a permis d'augmenter le nombre de passages aux urgences à l'hôpital. Par ailleurs, **4 PADHUES** (praticien à diplôme hors Union européenne) **ont été accueillis** (3 affectés à Brest-Carhaix et 1 affecté à Morlaix), permettant un renfort médical.

Ce troisième comité a permis de présenter les premières recommandations de la mission SFMU qui s'est déroulée depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juin et qui avait trois objectifs prioritaires :

- **Dresser un état des lieux sur le fonctionnement des quatre services d'urgences (Brest-Carhaix-Landerneau et Morlaix)** afin d'arrêter un plan d'action permettant de garantir un accès fluide aux SAU dans les conditions de sécurité attendues pour les patients et les professionnels, et d'assurer une lisibilité pour la population, les médecins libéraux et les élus du territoire.
- **Tirer parti des expérimentations réussies sur le territoire national et des évolutions réglementaires en cours ou à venir** pour stabiliser la situation aujourd'hui fragile des quatre services d'urgences du GHT (Brest, Landerneau, Carhaix, Morlaix)
- **Définir des modalités d'accompagnement des établissements et des chefs de service** pour la mise en œuvre des évolutions qui auront été projetées en termes d'organisations médicales et paramédicales sur le territoire.

La mission a souligné les forces du territoire et les axes d'actions à mener. Ces dernières concerneront notamment :

- L'approfondissement de la dimension territoriale et des collaborations entre les établissements, notamment à travers le projet de FMIH ;
- Un travail sur les pratiques de régulation en termes de communication, de protocolisation et d'harmonisation ;
- Le renforcement de la para-médicalisation à la fois dans les organisations (coopération, délégation) mais aussi pour les transports.

Dans la continuité de cette mission, un point sur la création de la fédération médicale inter-hospitalière (FMIH) des urgences de Bretagne occidentale, signée le 13 juin dernier en présence du ministre Y. Neuder, et dont la gouvernance est en cours d'installation, a été présenté. Son ambition est notamment de renforcer l'attractivité des services d'urgences à travers un travail sur l'amélioration des fonctionnements internes pour une utilisation optimale du temps médical dans un contexte démographique contraint, mais aussi de renforcer les dispositifs existants de solidarité territoriale et d'exercice partagé via des harmonisations de protocoles de prise en charge, des recrutements partagés, une mutualisation d'outils de gestion, et des politiques communes en matière d'équipements et de formation continue.

L'objectif de conforter le fonctionnement du service et de réduire l'accueil régulé aux urgences de l'hôpital de Carhaix a été réaffirmé par l'ensemble des participants dans la continuité des annonces du ministre de la Santé et de l'Accès aux soins prononcées lors de sa visite dans le Finistère le vendredi 13 juin dernier.

